

407C

NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification



### Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 407C**Autres Moyens d'Identification :** Nettoyeur a Têtes de lecture Audio Vidéo / Audio Video Head Cleaner**N° de Pièces Connexes :** 407C-Liquid; 407C-125ML, 407C-250ML, 407C-1L

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Nettoyeur les têtes lecture magnétiques**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADAMG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com) +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente) :** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)




**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**407C**
**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquides Inflammables	2	Danger	Flamme
Danger par Aspiration	1	Danger	Santé
Toxicité pour la Reproduction	2	Attention	Santé
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Certains Organes Cibles Unique	3	Attention	Exclamation
Danger Pour Le Milieu Aquatique Chronique	2	<i>Sans objet</i>	Environnement


*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H315 : Peut provoquer une irritation cutanée H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

*Suite de section sur la page suivante*

**407C**
**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**
*Continuation...*

<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P201 + P202	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261 + P271	Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver les mains soigneusement après l'usage du produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisé pour éteindre.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P301 + P310, P331	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P364 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

*Suite de section sur la page suivante*

**407C**
**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**

Continuation...

<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(poids)</b>
67-63-0	propan-2-ol <sup>a)</sup>	50%
107-83-5	2-méthylpentane	15-25%
96-14-0	3-méthylpentane	5-10%
79-29-8	2,3-diméthylbutane	5-10%
75-83-2	2,2-diméthylbutane	3-7%
110-54-3	n-hexane	1-2%

a) Aussi connu sous le nom d'alcool isopropylique (IPA)

407C

NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO

**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS D'INGESTION**

P301 + P310, P331, 308 +P313

**Symptômes Immédiat***douleur abdominale, nausée, maux de tête, vertiges, somnolence, vomissements***Intervention**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)**

P303 + P361 + P352, P332 + P313, P363, 308 +P313

**Symptômes Immédiat***irritation, rougeur, douleur***Intervention**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P312, P308 + P313

**Symptômes Immédiat***toux, essoufflement, vertiges, somnolence, maux de tête***Intervention**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P336 + P313

**Symptômes Immédiat***irritation, peau sèche, rougeurs***Intervention**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

407C

**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens  
d'extinctions**

En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

**Danger  
Spécifiques**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de  
Combustion**

Produit des oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel****Protection  
Individuelle**

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.

**Précautions à  
Prendre pour  
l'Intervention**

Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.

**Précautions pour  
l'Environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.

**Méthode de  
Confinement**

Confiner avec un absorbant inerte (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).

**Méthode de  
Nettoyage**

Collecter le liquide dans un contenant résistant au solvant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon pour éliminer les derniers résidus.

**RECOMMANDATION** : Utiliser un récipient à déchet mis à la terre en acier inoxydable ou en acier au carbone.

**Méthode  
d'Élimination**

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.

Ne pas manger, boire, ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Manutention**

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Se laver les mains soigneusement après l'usage du produit.

Recueillir le produit répandu.

**Stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

<b>Nom chimique</b>	<b>Pays/Provinces</b>	<b>Limite d'Exposition Admissible (PEL)</b>	<b>Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)</b>
propan-2-ol	ACGIH	200 ppm (TWA)	400 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	400 ppm	Non établi
	Canada AB	200 ppm	400 ppm
	Canada BC	200 ppm	400 ppm
	Canada ON	200 ppm	400 ppm
	Canada QC	400 ppm	500 ppm

*Suite de section sur la page suivante*

**407C**
**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**
*Continuation...*

<b>Nom chimique</b>	<b>Pays/Provinces</b>	<b>Limite d'Exposition Admissible (PEL)</b>	<b>Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)</b>
2-méthylpentane	ACGIH	500 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	500 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	1 000
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000
	Canada QC	500 ppm	1 000
3-méthylpentane	ACGIH	500 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	500 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
	Canada QC	500 ppm	1 000 ppm
2,3-diméthylbutane	ACGIH	500 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	500 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
	Canada QC	500 ppm	1 000 ppm
2,2-diméthylbutane	ACGIH	500 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	500 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
	Canada QC	500 ppm	1 000 ppm
n-hexane	ACGIH	50 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	50 ppm	Non établi
	Canada AB	50 ppm	Non établi
	Canada BC	20 ppm	Non établi
	Canada ON	50 ppm	Non établi
	Canada QC	50 ppm	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.



**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

**Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

**Protection de la Peau**

En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, de néoprène, de PVC, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

**Protection Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs ou aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

**Hygiène Préventives**

Se laver les mains et toute surface de peau exposée après l'usage du produit.

**407C**
**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>a)</sup></b>	1%
<b>Apparence</b>	Incolore	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>a)</sup></b>	8%
<b>Odeur</b>	Alcool, hydrocarbure doux	<b>Pression de Vapeur @20 °C<sup>a)</sup></b>	13.6 kPa [102 mmHg]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>2.1 (Air = 1)
<b>pH</b>	Pas disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.72
<b>Point de fusion/ Point de Congélation</b>	-90 °C [-130 °F]	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Partiellement soluble
<b>Point Initial d'Ébullition<sup>b)</sup></b>	≥49 °C [≥121 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Point d'Éclair<sup>b)</sup></b>	-29 °C [-20 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation<sup>c)</sup></b>	≥234 °C [≥453 °F]
<b>Taux d'Évaporation</b>	>0.8 (ButAc = 1)	<b>Température de Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b>	Très Inflammable	<b>Viscosité @25 °C</b>	<1 mm <sup>2</sup> /s

a) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier

b) Les points d'ébullition et d'éclair sont basées sur les constituants d'isohexane

c) La température d'auto-inflammation est basé sur le n-hexane

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Réagit exothermiquement avec les substances aminées.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les sources d'ignition, les températures de plus de 50 °C [122 °F] et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes, poudre d'aluminium à ≥49 °C [≥120 °F].
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

407C

## NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO

## Section 11 : Données Toxicologiques

## Sommaire des Effets et Symptômes par Voies d'Exposition

<b>Yeux</b>	Provoque une grave irritation des yeux, des larmoiements, des rougeurs ou des douleurs.
<b>Peau</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons. Une surexposition peut entraîner une déficience visuelle et des effets sur le système nerveux central tels que vertiges, somnolence ou faiblesse.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion du liquide peut provoquer une aspiration dans les poumons avec un risque d'une pneumonite chimique. Voir les symptômes d'inhalation.
<b>Chronique</b>	Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau et provoquer un dessèchement et des gerçures de la peau ainsi que des rougeurs et un malaise local.  L'ingestion ou l'inhalation de matériel, de brouillard ou de vapeur pendant la grossesse augmente les risques de mort foetale et de troubles du développement.

## Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
propan-2-ol	3 600 mg/kg Rat	12 800 mg/kg Lapin	16 000 ppm 8 h Rat
2-méthylpentane	Pas disponible	Pas disponible	3 125 ppm 4 h Rat <sup>a)</sup>
3-méthylpentane	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
2,3-diméthylbutane	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
2,2-diméthylbutane	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
n-hexane	15 480 mg/kg Rat	>1.3 g/kg Lapin <sup>a)</sup>	627 000 ppm 3 min Rat

*Note* : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

a) Fiche signalétique du fournisseur

*Suite de section sur la page suivante*

## 407C

## NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO

## Autre Effets Toxiques

<b>Corrosion/irritation de la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Lésions/irritation des yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire et de la peau</b> (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b> (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.
<b>Mutagénicité</b> (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b> (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Le composant n-hexane est nocif pour la fertilité selon des études sur des animaux.
<b>Tératogénicité</b> (risque pour la malformation des fœtus)	Le composant n-hexane est nocif pour le fœtus selon des études sur des animaux.
<b>Toxique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	L'inhalation d'isomères d'hexane et de propane-2-ol peut affecter le système nerveux central, provoquant une somnolence ou des vertiges.
<b>Toxique pour certains organes cibles —exposition répétées</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger d'aspiration</b>	Le contenu liquide est classifié comme danger d'aspiration de catégorie 1. Il contient plus de 50% de composants de danger d'aspiration de classe 1 et a une viscosité du mélange <math><20.5 \text{ mm}^2/\text{s}</math> à 40 °C.

**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) et d'autres sources fiables.

Les isoalcanes sont des substances toxiques aquatiques chroniques de catégorie 2 basées sur des mélanges similaires d'isoalcanes C6-C7 avec <5% de n-hexane, avec une CL50 96 h de 11.4 mg/L pour la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) et un EL50 48 h de 3.0 mg/L puce d'eau (*Daphnia magna*).

Les mélanges d'isoalcanes C6-C7 avec <5% de n-hexane suggèrent une CE50 >2 mg/L pour les poissons utilisant un modèle RQSA. Pour les puces d'eau (*Daphnia magna*), un NOELR sur 21 jours à 1 mg/L et un EL50 à 1.6 mg/L.

D'après les données disponibles, le propane-2-ol ne répond pas à la classification des substances toxiques pour l'environnement avec CL50 et CE50 >100 mg/L.

- Le propane-2-ol a une CL50 minimale de 9640 mg/L pour 96 h pour Pimephales promelas (tête-de-boule); une CE50 sur 24 h de 5 102 mg/L de *Daphnia magna* (puce d'eau); et une CE50 72 h de 2 000 mg/L *Desmodesmus subspicatus* (algue verte).

**Écotoxicité Aiguë**

Voir écotoxicité chronique

**Écotoxicité Chronique**

Catégorie 2

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

**Biodégradation**

Non disponible

**Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) = 100% [720 g/L]

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**407C**

**NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**

**Section 14 : Information Relatives au Transport**

**Voie Terrestre**

**Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins

407C-250ML, 407C-1L

**Quantité Limitée**



**Voie Aérienne**

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 0.5 L ou moins

407C-250ML

Quantité Limitée



Tailles supérieures à 0.5 L jusqu'à

5 L (passager), 60 L (fret)

407C-1L

**Numéro UN** : UN1993

**Appellation Réglementaire** :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(propan-2-ol, n-hexane)

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Oui



**Voie Maritime**

**Référez au Règlement IMDG.**

Tailles de 1 L ou moins

407C-250ML, 407C-1L

**Quantité Limitée**



Tailles supérieures à 1 L

À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

**Numéro UN** : UN1993

**Appellation Réglementaire** :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propan-2-ol, n-hexane)

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Oui

*Suite de section sur la page suivante*

**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO**

*Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.*

**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

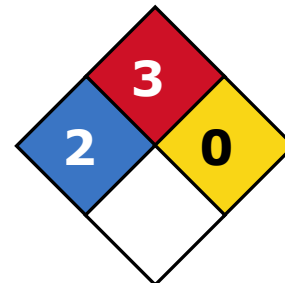
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>3</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

*Suite de section sur la page suivante*

**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient du n-hexane qui est répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du propan-2-ol (No. CAS 67-63-0) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient du n-hexane (No. CAS 110-54-3; quantité rapportable = 5 000 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit contient du n-hexane, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie.

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.



**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Section 16 : Autres Informations****Préparé par** Le département de réglementation de MG Chemicals**Date de Révision** 28 mai 2020**Annule et Remplace** 26 février 2020**Changement Effectué** : Ajout d'un nouveau numéro de pièce.**Références**

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

*Suite de section sur la page suivante*

**407C****NETTOYEUR A TÊTES DE LECTURE AUDIO VIDÉO****Questions Techniques**

Contactez nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouvent à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses***Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive

Burlington, Ontario, Canada

L7L 5R6

*Siège Social*

9347-193rd Street

Surrey, British Columbia, Canada

V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûres, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locaux, régionaux, nationaux, ou internationaux qui s'appliquent.